

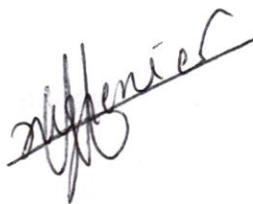
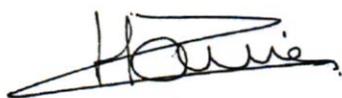
Séance du Conseil Municipal du 13 février 2025 à 19 heures

LISTE DES DELIBERATIONS VOTEES

(Réforme de la publicité des actes – Ordonnance 2021-1310 – Décret 2021-1311 du 7 octobre 2021 applicable au 1^{er} juillet 2022)

N° de la délibération	Objet	Vote
2025021301	Désignation du secrétaire de séance : Madame Jennifer DUGRENIER	Majorité
2025021302	Approbation du procès-verbal de la séance du 20 novembre 2024	Majorité
2025021303	Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'aménagement de la rue Troncin	Unanimité
2025021304	Demande de subvention au Conseil Départemental pour l'aménagement de l'Avenue Foch	Unanimité
2025021305	Demande de DETR pour l'aménagement de la rue Troncin	Unanimité
2025021306	Demande de DETR pour l'aménagement de l'Avenue Foch	Unanimité
2025021307	Demande de DSIL pour la mise en sécurité de la salle des sports	Unanimité
2025021308	Autorisation donnée au maire de lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement des voiries Foch et Troncin	Unanimité
2025021309	Autorisation donnée au maire de lancer la consultation pour les travaux d'aménagement des voiries Foch et Troncin	Unanimité
2025021310	Approbation du règlement intérieur 2025 ILEP	Unanimité
2025021311	Travaux de réfection du château d'eau : annulation des pénalités de retard dues par l'entreprise Lassarat	Unanimité
2025021312	Autorisation de l'utilisation de la plate-forme « actes budgétaires » pour les documents budgétaires du CCAS	Unanimité
2025021313	Fixation des durées de concessions dans les cimetières communaux	Unanimité
2025021314	Fixation des tarifs de concessions dans les cimetières communaux	Unanimité
2025021315	Location de la salle des fêtes par les particuliers ; mise en place de pénalités financières en cas de non-respect du règlement	Unanimité
2025021316	Autorisation donnée au maire de signer une convention de servitude avec un particulier pour le passage d'une canalisation d'eaux pluviales	Unanimité

Fait à Chamant, le 13 février 2025



Le Maire, **Philippe CHARRIER**

La secrétaire de séance, **Jennifer DUGRENIER**

L'intégralité du procès-verbal est mise en ligne sur le site internet www.chamant.fr dès son approbation par le Conseil Municipal lors de la séance suivante.